

# Les élections fédérales du 18 mai 2003: un scrutin de «défragmentation»

par Pascal DELWIT et Emilie VAN HAUTE \*

*Le 18 mai 2003, les citoyens belges se sont rendus aux urnes pour désigner de nouveaux représentants à l'échelon fédéral. Le paysage politique en est sorti redessiné, tant du côté francophone que du côté flamand. Le succès grandissant de l'extrême droite, mais aussi la victoire des socialistes et des libéraux, ainsi que la défaite des verts et, dans une moindre mesure, celle des sociaux chrétiens sont les signes majeurs et les principaux enseignements de ce scrutin. Dans la série des cycles de 1995 et 1999, le scrutin 2003 entame un nouveau round électoral. Celui-ci prendra fin en juin 2004, avec les élections régionales et européennes. Dans cette optique, il est intéressant de se pencher sur ces élections «surprise». Dans un premier temps, nous effectuerons un rapide retour sur le scrutin précédent et l'expérience gouvernementale inédite en Belgique de la coalition «arc-en-ciel» (législature 1999-2003), avant de poser le contexte dans lequel se joue le suffrage 2003, pour enfin présenter les résultats de celui-ci.*

---

## 1. LES ÉLECTIONS DE 1999<sup>1</sup>

Les élections de juin 1999 se déroulent dans un contexte de fragmentation partisane importante. Ce multipartisme est caractéristique du système partisan belge depuis la fin des années septante et la scission des familles politiques traditionnelles. Il s'est amplifié avec la création de nouveaux partis plus ou moins importants<sup>2</sup>.

En juin 1999, les électeurs belges devaient se prononcer sur trois niveaux de décision: européen, fédéral et régional. Les résultats se sont déclinés comme un véritable *cataclysm*e sur la scène politique belge. Il est vrai que la législature 1995-1999 avait été jalonnée d'événements vécus comme de réels traumatismes par de nombreux citoyens belges.

Durant l'été 1996, l'affaire Dutroux révèle l'histoire horrible d'enfants kidnappés et assassinés. La découverte des corps sans vie de Julie Lejeune, Mélissa Russo, An Marchal, Eefje Lambrecks et Loubna Benaïssa a déclenché une vague émotionnelle au sein de la population. Ce traumatisme s'est exprimé à travers la Marche blanche du 20 octobre 1996. 300 000 Belges manifestent dans les rues de Bruxelles.

---

\* Pascal DELWIT et Emilie VAN HAUTE, Centre d'Etude de la Vie politique (ULB).

L'émotion collective est sous-tendue par une méfiance envers l'Etat et ses représentants, et plus particulièrement envers le monde de la police, de la Justice et le monde politique<sup>3</sup>. En septembre 1998, Semira Adamu, réfugiée illégale, est décédée étouffée lors d'une tentative d'expulsion menée par des gendarmes. Enfin, quelques semaines avant l'élection, un nouveau scandale éclate. Des poulets contaminés par la dioxine sont découverts. La crise alimentaire se révèle rapidement d'ampleur nationale. Tous les poulets et produits dérivés doivent être retirés du marché.

Ces événements et la nécessité d'assainir les finances publiques à laquelle s'est astreinte le gouvernement Dehaene ont mis en place les jalons d'un scrutin inédit<sup>4</sup>. Après onze années de gouvernements socialistes-sociaux chrétiens, ces deux familles atteignent leur score le plus bas depuis la seconde guerre mondiale. Pour la première fois sous le suffrage universel, les libéraux décrochent le titre de première famille politique. Le VLD devient le premier parti du pays. La fédération PRL FDF MCC maintient son bon score de 1995, qui est par ailleurs valorisé par le déclin de ses concurrents.

Mais les véritables gagnants de ce scrutin sont les partis verts. Le temps d'une élection, Ecolo progresse de 8% en Wallonie (pour atteindre 18,30%) et Agalev de 5% en Flandre (11,28%). Ce succès peut être partiellement attribué à l'image d'alternative de ces deux partis, mais aussi au rôle de catalyseur qu'ils ont joué lors de la Marche blanche, ou encore à la crise de la dioxine intervenue peu avant les élections<sup>5</sup>.

Enfin, l'extrême droite s'est également trouvée renforcée en Flandre à l'issue du scrutin. Le *Vlaams Blok* glane trois points (12,25% à 15,43%) et devient la troisième force politique de la région<sup>6</sup>, la cinquième de Belgique.

Les circonstances exceptionnelles du scrutin ont donné des résultats inattendus. En toute logique, la coalition qui se forme à l'issue des négociations est inédite. Le 12 juillet 1999, Guy Verhofstadt (VLD) est nommé Premier Ministre. Le gouvernement «arc-en-ciel» est mis sur pied. Il est composé du VLD, du SP, et d'Agalev côté néerlandophone, et du PRL FDF MCC, du PS et d'Ecolo côté francophone.

## 2. LA LÉGISLATURE 1999-2003

Le gouvernement arc-en-ciel, voulant marquer la rupture par rapport à l'«ère» précédente, tente d'amorcer un changement de méthode. La *méthode Dehaene* privilégiait les négociations secrètes et la présentation d'accords entièrement finalisés. Sous Verhofstadt I, les ministres expriment publiquement leurs désaccords. Les tensions sont ouvertes et palpables. La plupart des décisions sont précédées de déclarations unilatérales et de frictions entre partis de la majorité. Le gouvernement baptise cette façon de fonctionner de «culture du débat».

Sur le plan interne aux partis, les quatre dernières années ont été chargées de changements. Entre 1999 et 2003, cinq partis ont modifié leur dénomination. Les sociaux chrétiens flamands du CVP deviennent le CD&V (*Christen-Democratisch & Vlaams*), maintenant donc la référence chrétienne, tout en affirmant plus clairement leur identité flamande. Leur *alter ego* francophone, le PSC, opte pour sa part pour la suppression du label chrétien et se mue en CDH, Centre démocrate humaniste<sup>7</sup>. Les socialistes flamands modifient également leur appellation en ajoutant la lettre «a», pour devenir le SP.A («a» signifiant «anders», soit «autrement»). Enfin, la fédération



PRL FDF MCC se mue en Mouvement réformateur (MR), révélateur d'une étape supplémentaire vers l'intégration des différentes composantes de la fédération<sup>8</sup>.

Ces changements, parfois cosmétiques, sont accompagnés d'un fort renouvellement des leaders des partis. En quatre ans, huit partis ont désigné un(e) nouveau/elle président(e): Stefaan De Clerck (CD&V), Karel De Gucht (VLD), Patrick Janssens (SP.A, jusqu'en avril 2003), Steve Stevaert (SP.A depuis avril 2003), Jos Geysels (Agalev), Elio Di Rupo (PS), Daniel Ducarme (MR), Joëlle Milquet (CDH), le triumvirat Bauduin-Ernst-Defeyt (Ecolo, jusqu'en septembre 2002) et le trio Defeyt-Huytebroeck-Hordies (Ecolo à partir de septembre 2002)<sup>9</sup>.

Mais le changement le plus profond qui intervient durant cette législature est l'implosion du parti nationaliste flamand, la *Volkspartij* (VU-ID21). La dernière réforme de l'Etat a eu raison de ce parti<sup>10</sup>. Deux factions s'opposent, l'une strictement attachée au thème communautaire et opposée aux accords, l'autre plus ouverte à d'autres questions de société et favorable à la nouvelle réforme. Sur ces divergences de principes viennent se greffer des incompatibilités de personnes, et des visions opposées quant à la façon dont doit fonctionner le parti. Ces tensions internes auront finalement raison de la *Volkspartij*<sup>11</sup>.

Deux nouvelles formations émergent de ses cendres. La N-VA (*Nieuw-Vlaams Alliantie*), emmenée par Geert Bourgeois, incarne l'héritage purement communautaire et nationaliste flamand de la VU. De son côté, Bert Anciaux met sur pied Spirit, une petite formation politique héritière des thèmes chers à la VU, mais qui se positionne par ailleurs sur de nombreuses «nouvelles» problématiques. Cette petite formation décide de se présenter aux élections de mai 2003 en cartel avec les socialistes flamands du SP.A<sup>12</sup>. Ensemble, la N-VA et Spirit rassemblent la majorité des ex-mandataires et personnalités de pointe de la VU. Cependant, d'anciens responsables ont décidé de rejoindre d'autres partis politiques flamands: certains ont opté pour le VLD (Vincent Van Quickenborne, Patrick van Krunkelsven, Sven Gatz, Annemie Van De Casteele et Fons Borginon), d'autres pour le CD&V (Johan Sauwens) ou encore Agalev (Bart Staes et Freddy Willems).

### **3. LE CONTEXTE POLITIQUE DU SCRUTIN: LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET LES ENJEUX**

La campagne pour les élections de mai 2003 a débuté relativement tôt, pour connaître ensuite une forte accalmie et ne reprendre que durant le dernier mois précédant le scrutin.

Les premiers échauffements sont à mettre à l'actif du PS et d'Ecolo. Ces deux partis ont signé un accord en octobre 2002, dans lequel ils affirmaient leur volonté de porter ensemble certains dossiers au gouvernement.

La guerre en Irak a rapidement mis un terme à ces premiers exercices de style. La campagne a été mise entre parenthèses. Les partis belges ont tous (plus ou moins directement et radicalement) marqué leur opposition à l'intervention militaire en Irak. Lors des négociations internationales, la Belgique s'est positionnée sur la même ligne politique que l'Allemagne et la France. Le ministre des Affaires étrangères, Louis Michel (MR) a, en ce sens, bénéficié d'une couverture médiatique importante. Ce n'est que quelques temps avant le scrutin que certaines voix se sont élevées pour se détacher de la position commune de la Belgique (au sein du CD&V en particulier, sur le rôle de l'OTAN).

Les tensions internationales ont donc fait passer la campagne au second plan. Celle-ci n'a véritablement débuté qu'un mois avant le scrutin. Deux événements majeurs ont dominé les débats.

Le premier concerne plus particulièrement la scène politique flamande. Un mini-scandale financier a été mis à jour à Anvers: plusieurs échevins étaient soupçonnés de fraude et de détournement de fonds public à des fins personnelles. L'ensemble du collège a démissionné. La formation d'une nouvelle coalition n'a pas été sans mal. Pour rappel, la majorité anversoise se compose d'élus de la quasi-totalité des partis démocratiques flamands. Le *Vlaams Blok* arrive en effet en tête dans l'entité communale (le parti recueille 33% des votes aux élections communales d'octobre 2000). En réaction, les autres partis, désirant lui fermer les portes du pouvoir, ont adopté la technique du «cordon sanitaire». Pour maintenir le *Vlaams Blok* hors des postes exécutifs, la coalition doit intégrer des membres de quasi toutes les autres tendances politiques<sup>13</sup>. La constitution du nouveau collège a pris plus d'un mois, les équilibres entre forces politiques étant très fragiles. Cet épisode a procuré au *Vlaams Blok* l'opportunité de se profiler comme parti d'opposition non corrompu et restant en dehors des arrangements politiques.

Cet incident vient se greffer sur un fond de lutte pour la place de premier parti en Flandre. Occupée par le CVP (CD&V) pendant des décennies, la place de premier parti au niveau fédéral a été dérobée pour la première fois en 1999 par le VLD. L'avance restait cependant très ténue (18 118 voix). Au niveau régional en revanche, le CVP a réussi à maintenir une légère avance, de 1 865 voix et un siège sur le VLD. Ces résultats démontraient que les sociaux chrétiens flamands n'étaient plus *inatteignables*. Au-delà de l'aspect symbolique, cette bataille revêt une importance stratégique, puisque le premier parti en Flandre est habituellement le premier parti du pays, et prend traditionnellement la tête de la coalition gouvernementale. Le CD&V espérait retrouver sa place au soleil, tandis que le VLD ambitionnait de conforter la situation de 1999. Dans cette lutte, la question de la conquête des anciens électeurs de la *Volksunie* était cruciale. Au final, un invité «surprise» s'est immiscé dans ce qui n'était jusqu'alors qu'un duel. A l'approche du scrutin, le cartel SP.A-Spirit s'est rapproché de ses concurrents dans les sondages. En octobre 2002, le cartel était crédité de 5,3 points d'intentions de vote de moins que le premier parti flamand. Début mai 2003, la différence n'était plus que de 1,2 points<sup>14</sup>.

En Wallonie et à Bruxelles, les sondages étaient favorables au parti socialiste. Il semblait avoir endigué sa chute. Les prédictions concernant les libéraux et les sociaux chrétiens ne révélaient pas de changement majeur par rapport aux résultats de 1999. En revanche, Ecolo était crédité de résultats à la baisse<sup>15</sup>.

C'est dans ce contexte de doute écologiste que doit être situé le second point d'accroche de la campagne pré-électorale. La question des vols de nuit au-dessus de Bruxelles et de sa périphérie constitue l'autre événement majeur de la campagne 2003. Quinze jours avant le scrutin, les ministres Ecolo du gouvernement fédéral prennent la décision de refuser tout survol de Bruxelles. Dans la crise qui s'en suit, les verts francophones se trouvent rapidement isolés dans leur position et prennent la décision de démissionner. Les dernières semaines de campagne du côté francophone se sont partiellement concentrées sur l'attitude des ministres verts au gouvernement.

La campagne s'est aussi focalisée sur les mauvaises prévisions économiques pour les années à venir: des choix s'imposaient. Les socialistes insistaient sur les pro-



blèmes liés à l'emploi, la sécurité sociale et les soins de santé, alors que les libéraux articulaient leur campagne sur la réforme fiscale réalisée sous Verhofstadt I, la perspective d'une prolongation et la diminution de cotisations patronales.

Enfin, et de manière plus globale, cette campagne 2003 a été largement dominée par les personnalités plutôt que par les programmes politiques. Chaque parti a tenté de profiler son leader. Les réformes électorales prises sous Verhofstadt I jouent sans doute un rôle dans cette évolution des comportements.

#### **4. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DU SCRUTIN: DE NOUVELLES LOIS EN MATIÈRE ÉLECTORALE**

Les élections législatives de mai 2003 s'inscrivent dans un nouveau cycle électoral instauré depuis la réforme de 1993 (nouveau mode de désignation des députés régionaux: élection directe). Les dispositions de la réforme de 1993 ont déjà trouvé à s'appliquer lors des élections de 1995 et de 1999. Cependant, le contexte des élections de 2003 présente une particularité. C'est la première fois depuis la réforme de 1993 que les élections fédérales se trouvent dissociées des élections régionales (celles-ci auront lieu en juin 2004, au même titre que les élections européennes).

Par ailleurs, la législation électorale a été soumise à des modifications plus ou moins fondamentales sous la législature 1999-2003<sup>16</sup>.

1. La taille des circonscriptions électorales a été étendue. Elles correspondent dorénavant aux provinces, à l'exception de Bruxelles et de sa périphérie (Hal-Vilvorde).
2. L'effet dévolutif de la case de tête a été diminué de moitié.
3. Un seuil électoral de 5% a été introduit. Ce seuil est d'application à l'échelle des circonscriptions provinciales, à l'exception de l'Arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Le but de cette mesure est de diminuer la fragmentation du paysage politique belge (en 1999, le nombre effectif de partis est de 9,05)<sup>17</sup>.
4. Une réforme ayant pour objectif la féminisation des assemblées a été adoptée par la coalition gouvernementale sortante. La parité doit être appliquée sur l'ensemble des listes, qui doivent donc présenter 50% d'hommes et 50% de femmes. De plus, les trois premières places doivent être occupées par des personnes des deux genres.
5. La dernière réforme autorise les candidats à se présenter simultanément sur les listes du Sénat et de la Chambre. Si un candidat est élu des deux côtés, il peut alors choisir l'assemblée dans laquelle il va siéger.

#### **5. LES RÉSULTATS**

##### **5.1. La participation électorale<sup>18</sup>**

7 570 637 citoyens étaient attendus aux urnes le 18 mai 2003<sup>19</sup>. L'absentéisme s'élève à 8,7% pour l'ensemble de la Belgique en 2003 (les données sont plus marquées dans le cas de la Wallonie, mais surtout de Bruxelles). La tendance est donc à la baisse par rapport à 1999 (9,4%). Il est à remarquer que l'extension du vote électronique diminue les possibilités d'effectuer un vote nul, tout en maintenant la possibilité

de voter blanc. En toute logique, le pourcentage de votes non valables observé lors des élections de mai 2003 est en diminution par rapport aux scrutins précédents<sup>20</sup>.

Cet affaïssement permet de renouer avec les proportions observées en 1995. Ainsi, la tendance à la hausse du mouvement d'absentéisme électoral et de votes blancs et nuls observée depuis 1977 est interrompue en 2003. Toutefois, il est encore trop tôt pour pouvoir dire s'il s'agit d'un phénomène ponctuel ou d'une tendance plus structurelle.

*Tableau 1 : Abstention à la Chambre*

	<b>Bruxelles</b>	<b>Wallonie</b>	<b>Flandre</b>	<b>Total</b>
Electeurs inscrits	562 914	2 386 934	4 614 670	7 570 637
Electeurs votants	478 461	2 156 005	4 297 113	6 936 801
En % des électeurs inscrits	85,0	90,3	93,1	91,6
Votes valables	461 403	1 996 548	4 109 620	6 572 189
En % des bulletins déposés	96,4	92,6	95,6	94,7
Votes blancs et nuls	17 058	159 457	187 463	364 612
En % des électeurs votants	3,6	7,4	4,4	5,3
Total des absents et des votes blancs et nuls	101 511	390 386	505 050	998 391
En % des électeurs inscrits	18,0	16,4	10,9	13,2

*Tableau 2 : Abstention au Sénat*

Electeurs inscrits	7 570 637
Electeurs votants	6 934 605
En % des électeurs inscrits	91,6
Votes valables	6 551 511
En % des bulletins déposés	94,5
Votes blancs et nuls	383 093
En % des électeurs votants	5,5

## 5.2. Les résultats à la Chambre

Les résultats de 2003 indiquent que la coalition «arc-en-ciel» n'a pas bénéficié de manière égale à chaque famille politique. Alors que les socialistes et les libéraux enregistrent un gain important en termes de votes, les écologistes sont pointés comme les grands perdants du scrutin.

Deux autres tendances peuvent être observées. D'une part, la famille sociale chrétienne, historiquement dominante en Belgique, endure une nouvelle perte de voix et de sièges. D'autre part, l'extrême droite, incarnée en Flandre par le *Vlaams Blok*, continue à enregistrer des gains à chaque élection. Dans l'espace politique francophone, elle progresse également. Le Front national a augmenté sa représentation parlementaire en 2003.

A première vue, le grand vainqueur du scrutin 2003 est la famille socialiste. Ensemble, socialistes flamands et francophones passent de 19,7% (résultat cumulé en 1999) à 27,93%. En une législature, ils gagnent donc plus de 8 points. La hausse



la plus marquée est à mettre à l'actif du cartel SP.A-Spirit (+5,37 points et 9 sièges). Au total, les socialistes décrochent la position de première famille politique en termes de voix. Cependant, la victoire socialiste est moins marquante lorsqu'elle est mise en perspective.

D'une part, les socialistes flamands ont bénéficié de l'apport des électeurs de Spirit, formation politique pour partie héritière de la *Volksunie*. Il est difficile d'estimer avec précision la contribution du parti de Bert Anciaux aux résultats du cartel. Cependant, deux éléments peuvent en donner une indication. Premièrement, avant la décision de se présenter aux élections en cartel avec les socialistes, Spirit était crédité dans les sondages d'intentions de votes avoisinant 3%<sup>21</sup>. Un deuxième indice du poids électoral de Spirit peut être calculé à partir des résultats de l'ex-*Volksunie*. En 1999, la *Volksunie* récoltait encore 5,56% des voix. Si l'on postule que l'ensemble des électeurs de ce parti a reporté ses voix sur les deux formations politiques héritières (la N-VA et Spirit), c'est-à-dire si l'on convient d'une absence de transfert de voix des anciens électeurs de la *Volksunie* vers d'autres listes que celles de la N-VA et du cartel SP.A-Spirit, il est possible d'estimer l'apport de Spirit au cartel. La N-VA obtenant 3,06%, la part des voix spécifiques à Spirit dans les résultats du cartel serait d'environ 2,5 points (5,56% moins 3,06%). Le gain de voix proprement socialistes avoisinerait donc les 2,8 points (5,37% moins 2,5%).

D'autre part, si l'on considère que le SP et le PS avaient atteint en 1999 un score plancher, la victoire de 2003 prend une proportion quelque peu plus modeste. Elle permet aux socialistes flamands de renouer avec leur bon résultat de 1987 (décroché alors sans l'appoint d'un autre parti); de son côté, le PS retrouve presque son niveau électoral de 1991, qui était aussi une bonne performance.

Ce n'est pas la première fois que les socialistes dominent le paysage politique en termes de nombre de voix cumulées. Ils ont occupé cette position en 1925, 1936, 1987 et 1991<sup>22</sup>. L'aspect exceptionnel de leur succès réside plus dans le fait que, pour la première fois, les socialistes engrangent une victoire après avoir participé à une coalition gouvernementale. Le bon résultat des socialistes et leur conquête de la première place en termes de voix au détriment des libéraux confirment l'analyse selon laquelle le résultat libéral de 1999 était dû autant à une victoire qu'à la déconvenue des socialistes et des sociaux chrétiens.

Cependant, les résultats de la famille libérale sont les plus remarquables dans la longue durée. Les libéraux dominent en nombre de sièges (49 contre 48 pour les socialistes). Avec 26,76% des voix (2,32 points de plus qu'en 1999), ils peuvent aussi être considérés comme victorieux. Les deux partis libéraux ont franchi un palier supplémentaire par rapport à 1999, et ce malgré la participation gouvernementale. Le VLD poursuit son ascension entamée en 1991; il confirme sa place de premier parti flamand en termes de nombre de voix et de sièges. Le MR gagne également du terrain électoral, et creuse l'écart avec le troisième parti francophone (il possède environ 6 points d'avance sur le CDH).

Si la perte globale des sociaux chrétiens est faible (ils perdent 3 sièges et 1,24 point par rapport à 1999), elle reste cependant marquante. En effet, 1999 correspondait déjà à un plancher historique, à l'aboutissement de revers électoraux continus. Cette nouvelle défaite les place cette fois loin derrière les deux autres familles politiques traditionnelles (respectivement à 9 points de la famille socialiste et à 8 points de la famille libérale).

Du côté flamand, le CD&V a perdu en 1999 la place de première formation politique de l'échiquier. Lors de ce scrutin 2003, il recule encore d'une place, pour devenir troisième. Pour la première fois depuis leur existence, les socialistes devancent les démocrates chrétiens au nord du pays. L'écart avec le VLD se creuse. La situation des sociaux chrétiens francophones n'est pas meilleure. S'ils redeviennent la troisième formation francophone, c'est exclusivement dû au mauvais résultat des verts. Ils perdent deux sièges et 0,40 points. Notons que cette perte peut être partiellement attribuée au départ d'un petit nombre d'électeurs qui, suite au changement de nom du CDH, lui auront préféré les CDF (Chrétiens démocrates francophones). Pour sa première participation électorale, cette scission de l'ex-PSC obtient un score très faible (0,58% des suffrages)<sup>23</sup>.

Il est frappant de constater que CD&V et CDH ont mené pendant quatre ans un travail d'opposition dont ils n'ont visiblement pas su tirer profit. De même, ils n'ont pas réussi à se profiler comme réceptacle des électeurs écologistes déçus. Enfin, le travail de refondation entamé par ces deux formations politiques après 1999 n'a apparemment pas encore porté ses fruits.

Inversement, l'extrême droite sort renforcée des élections 2003. Après les socialistes, elle est la seconde «famille» politique ayant le plus progressé lors de ce scrutin (+2,39 points). Ensemble, *Vlaams Blok* et Front national deviennent la quatrième «famille» politique à l'échelle du pays, derrière les trois familles traditionnelles. Du côté francophone, le Front national dépasse le seuil des 5% dans le Hainaut (7,20%). Il décroche donc un siège à la Chambre, et pourra dorénavant bénéficier d'un financement public compte tenu de sa conquête d'un siège au Sénat (plus un siège de coopté). En 1999, l'extrême droite francophone était divisée. FN et FNB se partageaient les voix. Lors du scrutin 2003, le FN semble avoir réussi à se présenter comme «le» parti incarnant cette tendance.

En Flandre, le progrès du *Vlaams Blok* est plus spectaculaire, surtout si on l'analyse dans la durée<sup>24</sup>. Il conquiert trois sièges supplémentaires à la Chambre des représentants.

La défaite la plus cinglante touche la famille écologiste. Les verts deviennent la cinquième famille politique du pays, loin derrière les quatre autres. Ils passent de 14,36% à 5,53%, et perdent 528 404 électeurs (soit 59,25% de leur électorat)<sup>25</sup>. Ecolo retombe à son faible niveau de 1987. Agalev recueille un résultat qui réduit son poids politique à ce qu'il était à ses débuts, en 1981. Si les résultats de 1999 (avec 14,36%) représentaient une victoire écrasante, la défaite de 2003 est plus colossale dans son ampleur. Dans l'histoire politique belge, seul Rex a subi une défaite d'une étendue supérieure à celle des verts<sup>26</sup>. Pour Agalev, la situation est dramatique. Souvent sous le seuil électoral<sup>27</sup> dans toutes les provinces, le parti perd ses 9 sièges de députés et se retrouve privé de toute représentation à la Chambre.

Le nouveau seuil électoral a également posé des difficultés à la nouvelle formation issue de l'ex-*Volksumie*, la N-VA. A l'inverse de son parti «frère» Spirit, cette formation avait décidé de se présenter seule aux élections. Malgré un score global assez faible (4,84%), la N-VA décroche un siège, grâce aux bonnes performances de son leader Geert Bourgeois dans son fief de Flandre occidentale<sup>28</sup>. Suite à ces résultats mitigés, la N-VA a été sollicitée par les sociaux chrétiens flamands afin d'analyser les possibilités de se présenter (eux aussi) en cartel lors des élections régionales et européennes de 2004. Le CD&V tentait par là de démontrer sa volonté de renforcer son



image de défenseur des intérêts flamands et de conserver le *leadership* aux élections régionales flamandes de juin 2004. Les négociations ont été très avancées, mais ont fini par échouer.

Les autres formations politiques n'ont obtenu que des résultats marginaux. Parmi elles, notons cependant la présence à Bruxelles du parti islamiste PCP (Parti Citoyenneté Prospérité), qui égale le score du CDF et peut par là envisager la perspective de glaner un siège au parlement bruxellois lors des prochaines élections. De son côté, Vivant obtient de moins bons scores que lors des élections de 1999.

**Tableau 3 : Résultats des partis à la Chambre des représentants<sup>29</sup>**

	Votes (N)	Votes (%)	Sièges (N)
VLD	1 009 223	15,36 (+1,06)	25 (+2)
SPA - Spirit	979 750	14,91 (+5,37)	23 (+9)
CD&V	870 749	13,25 (-0,84)	21 (-1)
Vlaams Blok	761 407	11,59 (+1,72)	18 (+3)
PS	855 992	13,02 (+2,86)	25 (+6)
MR	748 952	11,40 (+1,26)	24 (+6)
CDH	359 660	5,47 (-0,40)	8 (-2)
N-VA	201 399	3,06 (+2,48)	1 (-7)
Ecolo	201 118	3,06 (-4,29)	4 (-7)
Agalev	162 205	2,47 (-4,52)	0 (-9)
FN	130 012	1,98 (+0,53)	1 (0)
CDF	38 346	0,58 (+0,58)	0 (0)
Autres	253 376	3,85 (+0,38)	0 (0)

Source: Ministère de l'Intérieur<sup>30</sup>

**Tableau 4 : Résultats par famille politique à la Chambre**

	Votes (N)	Votes (%)	Sièges (N)
Socialistes	1 835 942	27,93 (+8,10)	48 (+15)
Libéraux	1 758 177	26,76 (+2,28)	49 (+8)
Sociaux chrétiens	1 230 409	18,82 (-1,16)	29 (-3)
Ecologistes	363 328	5,53 (-8,80)	4 (-16)
Extrême droite	897 617	13,66 (+2,39)	19 (+3)
Régionalistes	201 399	3,06 (-2,48)	1 (-7)
Autres	284 412	4,34 (+0,31)	0 (0)

Source: Ministère de l'Intérieur<sup>31</sup>

### 5.3. Les résultats au Sénat

Le scrutin 2003 visait également à renouveler les sénateurs. Le Sénat compte 40 élus directs (25 dans le collège électoral néerlandais, 15 dans le collège français), 21 sénateurs de communauté (10 néerlandophones, 10 francophones, 1 germanophone) et 10 sénateurs cooptés.

Les mouvements évoqués dans l'analyse des résultats à la Chambre sont relativement similaires à ceux observés dans le cas du Sénat. La famille écologiste est ici aussi victime d'un vote sanction, à l'inverse des autres partenaires de la coalition sortante.

Au Sénat, le cartel SP.A-Spirit est la première formation politique, avec 5 692 votes d'avance sur le VLD (+6,59 points par rapport à 1999). Mais les deux formations récoltent le même nombre de sièges. Ecolo chute de 4,21 points, tandis qu'Agalev en perd 4,62 (et ses trois sénateurs). Les verts flamands se retrouvent sans représentation parlementaire. En conséquence, ils ne bénéficient plus de financement public. La défaite et ses conséquences financières sont telles que l'avenir même du parti est mis en question. A tel point que d'aucuns se demandent si une alliance avec une autre formation politique ne devrait pas être envisagée pour les élections régionales de juin 2004. Ainsi, la nomination par le SP.A d'un sénateur coopté vert (Jacinta De Roeck) peut être vue comme une première tentative de rapprochement en vue de la formation d'un nouveau cartel (voire davantage) pour les élections régionales de 2004.

Notons du côté francophone que le parti socialiste a repris la première place que la fédération PRL FDF MCC lui avait ravie en juin 1999.

Depuis 1993, le Sénat a vu ses prérogatives diminuer<sup>32</sup>. Cependant, il attire des hommes et femmes politiques populaires. Elus dans des circonscriptions plus larges (collège francophone ou néerlandophone), les ténors sont en compétition pour jauger leur niveau de popularité nationale. En Flandre, la bataille des voix de préférence a été remportée par le président du SP.A, Steve Stevaert, avec 604 667 voix en sa faveur. Il devance l'ex-Premier Ministre Guy Verhofstadt (573 182) de 31 485 voix.

Du côté francophone, c'est Louis Michel, ministre des Affaires étrangères ayant joué un rôle prépondérant dans la crise irakienne, qui tient le haut du pavé avec 446 469 voix de préférence. Il précède de justesse le président du PS, Elio Di Rupo (442 537), de 3 932 voix<sup>33</sup>.

*Tableau 5 : Résultats par partis au Sénat*

	Votes (N)	Votes (%)	Sièges (N)	Sénateurs cooptés	Sénateurs indirects
VLD	1 007 868	15,38 (+0,01)	7 (+1)	2	3
SP.A - Spirit	1 013 560	15,47 (+6,59)	7 (+3)	2	3
CD&V	832 849	12,71 (-2,30)	6 (0)	1	2
PS	840 908	12,84 (+3,19)	6 (+2)	2	2
Vlaams Blok	741 940	11,32 (+1,91)	5 (+1)	1	4
MR	795 757	12,15 (+1,58)	5 (0)	1	4
CDH	362 705	5,54 (-0,49)	2 (-1)	0	2
N-VA	200 273	3,06 (-2,07)	0 (-2)	0	0
Ecolo	208 868	3,19 (-4,21)	1 (-2)	0	1
Agalev	161 024	2,46 (-4,62)	0 (-3)	0	0
FN	147 305	2,25 (+0,75)	1 (+1)	1	0
Autres	166 454	2,54 (-0,38)	0 (0)	0	0

Source: Ministère de l'Intérieur<sup>34</sup>



## 6. LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les résultats de 2003 ont révélé une tendance électorale claire: le soutien aux libéraux et aux socialistes, et le désaveu de la participation gouvernementale des verts. Des négociations en vue de la formation d'une coalition violette ont dès lors été lancées. Le Roi Albert II a nommé Elio Di Rupo informateur. Guy Verhofstadt a poursuivi les pourparlers sous la casquette de formateur.

Le processus de négociation a été sensiblement plus long qu'en 1999. La coalition précédente avait été délogée en 29 jours seulement, soit la durée la plus courte depuis 1966. Cette rapidité pouvait s'expliquer par la volonté de pousser les sociaux chrétiens dans l'opposition et de dénouer au plus vite la crise de la dioxine. Elle n'a pas toujours été de mise: depuis 1966, le temps moyen nécessaire à la formation d'un gouvernement est de 67,7 jours<sup>35</sup>. Les négociations de 2003 entrent tout à fait dans cette moyenne, puisqu'il a fallu environ deux mois pour donner naissance au gouvernement Verhofstadt II (second gouvernement socialiste-libéral de l'histoire politique belge, le premier était mis en place de 1954 à 1958).

Les discussions n'ont pas été faciles. Les prévisions économiques peu encourageantes ont forcé les partenaires à poser des choix difficiles. Les divergences de vues entre socialistes et libéraux ont nécessité la production d'un accord gouvernemental supposé plus précis qu'en 1999 afin d'éviter des déchirements ultérieurs. Cependant, certains points sensibles ont été «mis au frigo» (régionalisation de la SNCB,...). Ils ressortiront probablement après l'échéance de 2004.

## 7. CONCLUSION

Véçu et présenté comme un véritable scrutin surprise, les résultats de 2003 doivent être relativisés. Par exemple, le score socialiste prend d'autant plus de relief qu'il fait suite à trois défaites significatives dans les années nonante. Le résultat sans précédent des écologistes réalisés en 1999 a été réduit à néant. Mais la défaite des verts est beaucoup plus importante qu'un simple retour à la *normale*. Elle s'apparente davantage à une chute vertigineuse. De leur côté, les libéraux s'inscrivent dans une tendance de prise d'ampleur progressive et atteignent un nouveau plafond historique. Pour leur part, les sociaux chrétiens enregistrent un nouveau score plancher.

Au total, les familles traditionnelles sortent victorieuses de ce scrutin. Elles retrouvent un poids qu'elles n'avaient plus atteint depuis la décennie quatre-vingt. En 2003, elles représentent 73,51% des suffrages. C'est beaucoup plus qu'en 1999 (64,19%), mais aussi davantage qu'en 1995 ou 1991<sup>36</sup>.

La tendance à l'érosion électorale des familles politiques traditionnelles s'est donc interrompue. Mais, la situation à l'intérieur du *bloc* des partis traditionnels a fort changé. Si les socialistes conservent leur position, libéraux et sociaux chrétiens semblent avoir échangé la leur.

L'autre fait marquant est l'inhabituel soutien affiché envers la coalition sortante. Les écologistes échappent cependant de façon très visible à ce plébiscite<sup>37</sup>. Il y a donc cohabitation d'un vote plébiscitaire et d'un vote sanction.

On peut noter une forte similitude dans les tendances observées dans les scores des partis francophones et flamands de chaque orientation politique. Cependant, les points de départ étaient très éloignés les uns des autres. Les résultats présentent donc

des paysages contrastés, voire asymétriques au Nord et au Sud du pays. Les forces de droite ou de centre-droite sont dominantes au Nord alors qu'au Sud, cette tendance est moins marquée. Par ailleurs les sous-systèmes de partis ne sont pas les mêmes. En Flandre, nous avons affaire à un quadripôle de forces au potentiel électoral relativement identique (VLD, SP.A-Spirit, CD&V, *Vlaams Blok*) alors qu'en Wallonie, il y a aujourd'hui deux forces dominantes (PS et MR) et deux partis qui peuvent espérer jouer le rôle d'appoint. Ces différences génèrent des difficultés lors de la formation des coalitions gouvernementales. Ainsi, le poids du *Vlaams Blok* verrouille un certain nombre de sièges, et par là les possibilités de coalition. Par ailleurs, ce poids gonfle la taille de l'opposition en Flandre<sup>38</sup>.

A peine sur les rails, le gouvernement Verhofstadt II voit déjà se profiler les élections régionales et européennes de 2004. Les états-majors des partis politiques ont été l'objet de remaniements suite au scrutin de 2003. Au sein de la majorité, le MR s'est doté d'un nouveau leader après le départ de Daniel Ducarme vers d'autres fonctions<sup>39</sup>. Un seul candidat s'est «présenté»: Antoine Duquesne. Il a été élu à 94,27% des voix<sup>40</sup>. Au PS, Elio Di Rupo, cette fois seul candidat, a vu le renouvellement de sa fonction avalisée par les membres du parti. De leur côté, les écologistes sont sortis KO de ce scrutin et se relèvent difficilement. Les deux partis se sont dotés de nouveaux leaders sensés gérer «l'après 18 mai»<sup>41</sup>. Mais ils peinent à trouver un nouveau souffle. Enfin, les sociaux chrétiens cherchent toujours la solution à l'endiguement de leur chute. En juin, Stefaan De Clerck, président du CD&V, s'est écarté. Elu le 30 juin, Yves Leterme a pris sa relève<sup>42</sup>. En septembre, c'était au tour de Joëlle Milquet de mettre en jeu la présidence du CDH. Au terme d'une élection disputée, cette dernière a été réélue pour un second mandat<sup>43</sup>.

L'ensemble des partis s'est donc mis en ordre de marche en vue de l'échéance électorale de 2004. Il reste à attendre le verdict des électeurs.



1. Pour une analyse plus détaillée du vote aux élections de 1999, voir DELWIT P., «Belgique: le contexte politique», *L'Année sociale 1999*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2000, pp. 8-18; FROGNIER A.-P., AISH A.-M. (ed.), *Elections: la rupture? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck-Université, 2003; BLAISE P., «Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999», *Courrier Hebdomadaire du Crisp*, n° 1653-54, 1999.
2. DELWIT P., *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.
3. CARTUYVELS Y., et al., *L'affaire Dutroux: la Belgique malade de son système*, Bruxelles, Complexe, 1997.
4. BAUDEWYNS P. et DUMONT P., «L'affaire Dutroux et la crise de la dioxine: quel effet sur le vote en 1999?», in FROGNIER A.-P. et AISH A.-M., *op. cit.*, pp. 28-43.
5. DELWIT P., *op. cit.*; RIHOUX B., «La percée d'Ecolo au 13 juin 1999: un effet dioxine et des électeurs moins 'verts'», in FROGNIER A.-P. et AISH A.-M., *op. cit.*, pp. 44-53.
6. BLAISE P., «Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999», *Courrier Hebdomadaire du Crisp*, n° 1653-54, 1999.
7. DELWIT P. et HELLINGS B., «Du parti catholique au Centre Démocrate Humaniste: les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone», *L'Année sociale 2002*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2003, pp. 13-32.
8. DELWIT P., *op. cit.*, p. 113.
9. *Ibid.*, pp. 94-131.
10. DELWIT P. et HELLINGS B., «Les accords du Lambermont-Saint-Polycarpe», *L'Année sociale 2001*, Bruxelles, De Boeck, 2002, pp.43-58; DELWIT P. et HELLINGS B., «La nouvelle réforme de l'Etat: processus, contenu et méthode», *Administration publique*, Bruxelles, Bruylant, T2-3-4/2002.
11. DELWIT P. et VAN HAUTE E., «L'implosion et la fin d'un parti: la Volksunie», *L'Année sociale 2001*, Bruxelles, De Boeck, 2002, pp. 13-24.
12. DELWIT P., *op. cit.*
13. L'opposition à Anvers est constituée des élus du *Vlaams Blok* ainsi que d'un conseiller de l'ex *Volksunie*.
14. <http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol>
15. <http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol>
16. Pour plus de détails sur les réformes adoptées, voir la contribution de DELWIT P. et PILET J.-B. dans cet ouvrage, ou encore DELWIT P. et VAN HAUTE E., «Les termes nouveaux du droit électoral aux élections fédérales: philosophie et impacts», *L'Année sociale 2002*, Bruxelles, De Boeck, 2003, pp. 33-44.
17. DELWIT P., *op. cit.*, p. 12.
18. BLAISE P. et DE COOREBYTER V., «Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003», *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1799-1800, 2003, pp. 8-11 et 74-75.
19. Ceci représente une augmentation de 265 349 électeurs par rapport à 1999. Cette augmentation peut partiellement s'expliquer par l'inscription de nombreux Belges résidant à l'étranger, mais aussi par le phénomène d'acquisition de la nationalité par des étrangers résidant en Belgique (les règles en la matière ont été modifiées et assouplies en 2000). *Ibid.*, p. 8.
20. La proportion de «blancs et nuls» atteint 3,83% dans les bureaux à vote électronique contre 6,34% dans ceux à vote «papier». Voir FRAEYS W., «Les élections législatives du 18 mai 2003. Analyse des résultats», *Res Publica*, n° 2-3, 2003, p. 381.
21. Le baromètre politique de *La Libre Belgique* estime les intentions de vote envers Spirit en Flandre à 2,1% en septembre 2002, et à 3,0% en décembre de la même année. Dans des sondages publiés par *Le Soir*, ces mêmes intentions sont évaluées à 2,3% en septembre 2002, et à 4,1% en janvier 2003. Voir <http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol/Election2003/Sondages/int-Vote.htm>



22. BLAISE P. et DE COOREBYTER V., *op. cit.*, p. 13.
23. DELWIT P. et HELLINGS B., «Du parti catholique au Centre Démocrate Humaniste: les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone», *L'Année sociale 2002*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
24. <http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol/Election2003/resultat/resultat-2003/Reg-fla-VB.htm>
25. Ensemble, Ecolo et Agalev rassemblaient 891 727 électeurs en 1999. En 2003, ils n'arrivent à en mobiliser que 363 323 autour de leur projet. D'un scrutin à l'autre, les deux partis ont donc perdu conjointement 528 404 électeurs.
26. Entre 1936 et 1939, le parti de Léon Degrelle a vu près de 62% de ses électeurs l'abandonner. FRAEYS W., *op. cit.*, p. 382.
27. Pour une analyse approfondie de l'impact des réformes en matière électorale sur la représentation, voir la contribution de Pascal Delwit et Jean-Benoît Pilet dans cet ouvrage.
28. La N-VA totalise 6,97% en Flandre occidentale, fief de Geert Bourgeois, ce qui lui permet de décrocher un des 16 sièges de la circonscription.
29. Les évolutions par rapport aux résultats de 1999 sont indiquées entre parenthèses.
30. <http://elections2003.belgium.be>
31. <http://elections2003.belgium.be>. Les évolutions par rapport à 1999 sont indiquées entre parenthèses.
32. Véronique LAUREYS et Jean STENGERS (et al.), *L'histoire du Sénat de Belgique: 1831-1995*, Bruxelles, Editions Racine, 1999.
33. Rappelons que les électeurs francophones sont nettement moins nombreux (3 391 962) que du côté flamand (4 904 357).
34. <http://elections2003.belgium.be>
35. DUMONT P. et DE WINTER L., «La formation et le maintien des gouvernements (1946-1999)», *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1664, 1999.
36. En 1995, les trois familles traditionnelles récoltaient ensemble 72,75% des suffrages; en 1991, elles totalisaient 70,14% des votes.
37. Pour une analyse détaillée des causes de l'échec des écologistes, voir la contribution de Pascal Delwit et Benoît Hellings dans cet ouvrage.
38. VLD et SP.A représentent ensemble 48 sièges à la Chambre (pour 40 sièges occupés par l'opposition, CD&V, *Vlaams Blok* et N-VA), alors que du côté francophone, socialistes et libéraux investissent 49 sièges sur 62 (l'opposition est réduite à 13 députés).
39. Daniel Ducarme a quitté ses fonctions de président de parti pour endosser la double casquette de Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et de Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel au sein du gouvernement de la Communauté française.
40. Taux de participation: 27%.
41. Dirk Holemans pour Agalev, et le trio Jean-Michel Javaux, Evelyne Huytebroeck et Claude Brouir pour Ecolo (6 juillet 2003, à 60,88% des participants à l'AG, soit 593 voix).
42. Seul candidat, Yves Leterme a été élu à 93,14% des voix (taux de participation de 22,6%).
43. Quatre candidats se sont présentés. 63% des membres ont exprimé leur opinion à travers un vote. Joëlle Milquet est sortie gagnante de ce scrutin interne (62,61%). Richard Fournaux (28,31%), Denis Grimberghs (7,02%) et Fabrice Salembier (2,05%) avaient également posé leur candidature.